

La politique climatique de la France

Chapitre 5

Le volontarisme français

- Appel à la communauté internationale pour rehausser ses ambitions en matière de réduction des gaz à effets de serre (GES):
- J Chirac (2002) : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »
- E Macron (2017) : « *Make our planet great again* »

La COP 21 en 2015

- Succès diplomatique
- Engagement des pays à maintenir le réchauffement climatique en dessous de + 2° C / température moyenne de l'ère préindustrielle.
- Pour la France → neutralité carbone à l'horizon 2050.
- Les performances des 20 dernières années sont-elles à la hauteur des ambitions affichées?

Constats (1)

- Au rythme actuel l'objectif de zéro émission nette ne sera atteint qu'en 2133 et non en 2050...
- Pourtant la problématique du changement climatique semble prise au sérieux par les gouvernements.
- Il existe de nombreuses difficultés à mettre en place une fiscalité carbone (obstacles technologiques et sociétaux) - écotaxes? -

Constats(2)

- A la suite de l'invasion de l'Ukraine en 2022.
- Face à la hausse du prix de l'énergie la France met en place un bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité.
- → le signal –prix ne fonctionne pas pour réduire la consommation.
- Mêmes difficultés sur les zones de faibles émissions (ZFE)

I) Le contexte international

- Les émissions de GES ont diminué aux USA et en Europe (légèrement) entre 1990 et 2022
- Mais elles ont augmenté de près de 60 % dans le Monde; (X 3,6 en Chine, X 2,5 en Inde)
- Pour autant pour l'U-E, une baisse de seulement 37% est envisagée pour 2030 (objectif 55%...)
- L'Allemagne dépend de son mix énergétique, la France s'appuie sur le nucléaire, l'Espagne sur le renouvelable...

Deux indicateurs de performance

- L'intensité énergétique
- L'intensité en CO₂ de l'énergie primaire consommée

(a)L'intensité énergétique

- Quantité d'énergie qu'il faut utiliser pour produire une unité monétaire de biens et services.
- Elle décroît en France de façon quasi continue de 1990 à 2021.
- Pour produire 1 € de PIB on utilise en 2021, 33% d'énergie en moins qu'en 1990: adoption de procédés moins énergivores dans l'industrie, meilleures performances énergétiques des logements neufs, rénovation de l'ancien, meilleures performances des véhicules légers.

(b) L'intensité en CO2 de l'énergie primaire consommée

- Pour une unité de consommation d'énergie primaire en 2021, la France émet environ 24 % en moins de CO2/1990
- Causes:
- Développement du nucléaire, substitution progressive du gaz au charbon et aux produits pétroliers + développement des énergies renouvelables.

II) La stratégie nationale bas-carbone

- Elle est définie dans la loi sur la Transition énergétique et la Croissance verte de 2015 et la construction de budget carbone.
- Définition de trajectoires sectorielles d'émissions sur une période donnée.
- Le budget carbone est un volume maximal d'émissions sur une période donnée. Il décroît progressivement au fil du temps.

Les secteurs concernés par ces trajectoires

- ◉ Le transport.
- ◉ Les bâtiments résidentiels.
- ◉ Les bâtiments tertiaires.
- ◉ La production d'énergie.
- ◉ L'industrie.
- ◉ L'agriculture.
- ◉ Les déchets.
- ◉ Objectif -75% / 1990 à l'horizon 2030

Résultats

- Les émissions baissent de 1 % par an contre 1,9 % souhaité.
- → L'Etat est condamné en 2021 par le tribunal administratif pour inaction climatique.
- En 2020 révision des budgets carbone pour des perspectives plus réalistes (Révision à la hausse des budgets carbone). Les résultats sont tenus mais la période est particulière

Pour autant

- Nouveaux objectifs (U-E) à -55% pour 2030 → de nouveaux efforts à faire:
- Le conseil d'Etat maintient son injonction pour atteindre au moins -40 % pour 2030.

III) La crise énergétique et la réponse française

- Fin 202, avec la sortie de la crise sanitaire et la reprise de l'activité en Asie, des tensions sur la demande mondiale de gaz → hausse des prix.
- Tensions géopolitiques après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022(→ Embargo sur la gaz russe → hausse des prix du gaz)
- Pour la France (-1, 6point de PIB en 2022 et -0,3 point en 2023)

Le bouclier tarifaire

- Mesures en faveur des ménages (régulation des prix du Gaz et de l'électricité, chèques énergie...)
- Selon l'INSEE, ces mesures ont permis de réduire de moitié le choc inflationniste de 2022 et a réduit sensiblement la baisse du pouvoir d'achat.

Le coût du bouclier tarifaire

- 18, 2 milliards d'euros pour l'électricité en 2022 et 6, 7 milliards pour le Gaz.
- 29, 3 milliards pour 2023
- + Appel à la sobriété énergétique:
- En 2022, -1,7% pour l'électricité et -6, 2% pour le gaz.
- Pour autant le signal prix n'a pas joué la baisse de la consommation aurait dû être plus forte. (Plus non ciblage) → occasion manquée?